

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École secondaire de la Cité**

No. de la
résolution

**PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES-PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS
ÉCOLE SECONDAIRE DE LA CITÉ**

Procès-verbal de la quatrième séance du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2024-2025 tenue le 20 janvier 2025 à 18h30, à l'école secondaire de la Cité, à la bibliothèque.

SONT PRÉSENTS

Mesdames	
Bettyna Bélizaire	Membre de la communauté
Marie-Claude Giasson	Enseignante
Mylène Larocque	Membre du personnel
Habibatou Niane	Élève
Madeleine Vallières	Enseignante
Winon Hernandez	Parent
Myriam Séguin	Parent
Messieurs	
Djibril Niang	Enseignant
Laurent Bergeron-Collin	Parent
Alain Casselman	Parent
Ibrahim Daher	Parent
Manoah Tshibangu	Élève

PARTICIPENT ÉGALEMENT

Catherine Dubuc	Directrice
Gabrielle Belzile-Quévy	Directrice adjointe

SONT ABSENTS

Valérie Cloutier	Membre du personnel du soutien
Joffrey Huguet-Latour	Directeur adjoint

1. PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le président accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h37.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président fait la lecture de l'ordre du jour. Les points suivants sont ajoutés:

8.3. Vente – tire sur la neige

9.4. Fin du « Déboulage »

Il est proposé par Madame Marie-Claude Giasson, appuyé par Monsieur Laurent Bergeron-Collin, d'adopter l'ordre du jour.

	Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École secondaire de la Cité
--	--

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 18 novembre 2024

Il est proposé par Madame Myriam Séguin, appuyé par Madame Marie-Claude Giasson, d'adopter le procès-verbal.

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Aucun suivi

5. PÉRIODE D'INTERVENTION DU PUBLIC

Aucune intervention

6. MESSAGE DES REPRÉSENTANTS**6.1 PERSONNEL DE L'ÉCOLE**

- Les cours se déroulent bien.
- Un mot visant la fin du déboulage et les cours d'éducation à la sexualité est envoyé aux parents.

6.2. ÉLÈVES

- Le 15 février prochain aura lieu un forum des jeunes fait par des jeunes.

6.3 PARENTS

Aucune intervention

6.4. COMMUNAUTÉ

- La communauté a fait une plainte concernant les déchets sur le terrain du voisinage.
- Un intervenant de rue a été engagé par la ville pour aider les jeunes de la communauté.
- Une sensibilisation pour les jeunes faite par les jeunes serait une bonne idée pour améliorer les différents comportements.

7. MOT DE L'ÉQUIPE DE LA DIRECTION

- La 2^e étape se terminera le 7 février 2025.
- Le carnaval de l'école aura lieu le 19 février 2025 de 10h05 à 11h20.
- Une sortie au Salon du livre est prévue pour le 21 février 2025 pour les élèves du 1^{er} cycle et des classes d'accueil.
- La rencontre de parents est prévue pour le 20 février prochain, ainsi que la rencontre pour les choix de cours des élèves de 3^e et 4^e secondaire.
- Une soirée d'information pour les parents dont leurs enfants sont issus de l'immigration se déroulera le 12 février à 18h30.
- Des sorties en raquette auront lieu au courant du mois de janvier pour les élèves des classes d'accueil.
- Une sortie au Cégep de l'Outaouais a eu lieu pour les élèves de 3^e secondaire le 14 janvier.

	Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École secondaire de la Cité
--	--

CÉ #2425-24

8. DÉCISIONS

8.1. Sorties de ski en février

Deux sorties de ski sont organisées pour les élèves volontaires lors des journées pédagogiques du mois de février. Un autobus par sortie sera organisé.

Le 10 février au Camp fortune

Le 21 février au Mont-Blanc (Laurentides)

Camp Fortune

Remontée et transport : 34,76\$

Remontrée, location d'équipement, cours et transport : 66,76\$

Mont-Blanc

Remontée et transport : 67,36\$

Remontrée, location d'équipement, cours et transport : 109,36\$

- **CONSIDÉRANT** que l'article 87 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, donne au conseil d'établissement, le mandat d'approuver la programmation des activités proposées par la direction;
- **CONSIDÉRANT** que le conseil d'établissement peut exiger une contribution financière de la part des utilisateurs de ce service, conformément à l'article 91, 1^{er} par. de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, et que ces revenus tout comme ces dépenses s'ajoutent au budget de l'école;
- **CONSIDÉRANT** que les sorties sont proposées et organisées par les membres du personnel;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Monsieur Alain Casselman, appuyé par Madame Myriam Séguin, il est résolu à l'unanimité;
- **D'ADOPTER** les coûts et l'activité de ski alpin pour l'hiver 2025 ;

8.2. Critères de sélection de la direction d'établissement

Des discussions ont lieu concernant le sujet. Les membres sont invités à réfléchir aux critères de sélection qui pourraient être ciblés pour l'école secondaire de la Cité. Les critères seront déterminés à la prochaine rencontre du conseil d'établissement.

CÉ #2425-25

8.3 Vente – Tire sur la neige

Madame Catherine Dubuc mentionne aux membres qu'une vente de tire sur neige pourrait avoir lieu lors du carnaval. Le coût de chaque bâton serait de 2\$. Le minimum d'achat est de 350 bâtons. Les membres du conseil suggèrent d'en acheter davantage, car l'engouement des élèves sera certainement plus élevé.

	Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École secondaire de la Cité
--	--

- **CONSIDÉRANT** que l'article 94 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, donne au conseil d'établissement, le pouvoir, au nom du Centre de services scolaire, de solliciter et recevoir toute somme d'argent désirant soutenir financièrement les activités de l'école;
- **CONSIDÉRANT** que les fonds recueillis par cette campagne de financement serviront à défrayer une partie des coûts reliés aux activités du bal des finissants;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Madeleine Vallières, appuyé par Madame Winon Hernandez, il est résolu à l'unanimité;
- **D'ADOPTER** la vente de la tire sur neige au coût de 2\$ par bâton.

9. INFORMATIONS

9.1. COMITÉ DE PARENTS DU CSSPO

Il n'y a pas eu de rencontre depuis notre dernier conseil d'établissement.

9.2 BUDGET 2024-2025

Madame Catherine Dubuc fait une mise à jour du budget en lien avec les différentes annonces du gouvernement.

- Il y a un gel d'embauche au niveau du personnel administratif;
- Une coupure d'environ 16 000\$ sera imputée à l'école à la demande du gouvernement.

9.3. CIRCULATION EN AVANT DE L'ÉCOLE ET STATIONNEMENT DANS LA RUE

Madame Catherine Dubuc explique qu'il est très difficile de circuler sur le boul. de l'Amérique-Française (en face de l'école) aux heures d'ouverture et de fermeture de l'école. Tous les travailleurs du site de construction sont stationnés sur le côté de la rue.

Madame Dubuc demande à la conseillère municipale si la ville pourrait soutenir l'école dans la recherche de solution.

9.4. FIN DU « DÉBOULAGE »

Madame Catherine Dubuc explique que le ministère de l'Éducation a mis fin à ce que nous appelons le déboulage à partir de cette année. L'impact de cette décision sera important pour plusieurs élèves. À partir du 2^e cycle du secondaire, un élève qui est en échec dans une matière devra reprendre ce cours l'année suivante avant d'avoir accès au cours du niveau supérieur. En d'autres mots, l'école appliquera la promotion par matière pour l'ensemble des matières visées par le régime pédagogique.

10. VARIA

Monsieur Laurent Bergeron-Collin mentionne qu'il y aura deux tournois d'échec scolaire pendant l'année.

	<p style="text-align: center;">Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École secondaire de la Cité</p>
--	---

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Madame Marie-Claude Giasson que la séance soit levée à 20h06.

La prochaine rencontre aura lieu le 24 février 2025 à 18h30.

Laurent Bergeron-Collin
Président

Catherine Dubuc
Directrice